



Dois je faire un contrat avec mes fournisseurs pour les distribue

Par **abdp**, le **28/12/2009** à **15:49**

Bonjour,
je viens de créer mon entreprise en autoentrepreneur pour distribuer des produits artisanaux auprès des professionnels du tourisme.
dois je faire un contrat avec mes fournisseurs pour pouvoir les distribuer?
merci d avance pour votre aide